RÈGLEMENT DES FOULÉES EN BOUCLE

Article 1 : Présentation de l'épreuve

Les Foulées en boucle est une épreuve ayant lieu à Pontpoint, dans l'Oise (60700).
L'association **Les Foulées Picardes** en est l'organisatrice.
Cette association est labellisée auprès de la **Fédération Française d'Athlétisme.**

L'événement est créé par Lukas Lemble et Mickaël Samon.

Une boucle de 5,5 kilomètres à faire toutes les 50 minutes.

Le départ et l'arrivée de la boucle se situent au Stade de Pontpoint.
Le départ et l'arrivée **ne seront pas** matérialisés par une arche, afin de garder un ancrage naturel de l'épreuve.

L'heure de départ est 8 heures du matin le *20 février 2027.* L'heure de fin est fixée à 22 heures du même jour.
Un départ toutes les 50 minutes avec, au fur et à mesure des boucles, un temps de complétion de boucles dégressif, comme suit :

Boucle	Départ	Temps maximum	Allure moyenne
1	08 h 00	50 min	9'05/km
2	08 h 50	50 min	9'05/km
3	09 h 40	45 min	8'11/km
4	10 h 25	45 min	8'11/km

5	11 h 10	45 min	8'11/km
6	11 h 55	40 min	7'16/km
7	12 h 35	40 min	7'16/km
8	13 h 15	40 min	7'16/km
9	13 h 55	35 min	6'22/km
10	14 h 30	35 min	6'22/km
11	15 h 05	35 min	6'22/km
12	15 h 40	30 min	5'27/km
13	16 h 10	30 min	5'27/km
14	16 h 40	30 min	5'27/km
15	17 h 10	28 min	5'05/km
16	17 h 38	28 min	5'05/km
17	18 h 06	26 min	4'44/km
18	18 h 32	26 min	4'44/km

19	18 h 58	25 min	4'33/km
20	19 h 23	25 min	4'33/km
21	19 h 48	24 min	4'22/km
22	20 h 12	24 min	4'22/km
23	20 h 36	24 min	4'22/km
24	21 h 00	24 min	4'22/km
25	21 h 24	24 min	4'22/km
26	21 h 48	24 min	4'22/km

Distance maximale : 143 km pour 26 boucles de 5,5 km.

Article 2 : Inscriptions

2.1 Dossards
Les inscriptions se font exclusivement en ligne en vous rendant sur le site adeorun et la page de la course.

Un maximum de 60 dossards sont mis en vente.
Les dossards seront à récupérer le matin de la course.

2.2 Tarifs

Le prix d'un dossard est fixé à 40 euros. **Aucun tarif dégressif n'est proposé.**
Cinq dossards à tarif réduit peuvent être proposés aux partenaires de l'association ou aux médias.
Le prix comprend :

- La participation à un événement mythique et, surtout, inédit dans la zone.
- Le dossard
- Une médaille DNF pour tous les participants (minimum un tour)

- Un t-shirt de participant
- L'accès aux ravitaillements légers à chaque fin de boucle et aux ravitaillements solides à 12h00 et 19h00

Le prix ne comprend pas :
- Le ravitaillement propre aux participants (gels, gommes…)
- Le matériel obligatoire imposé par les administrateurs de la course

2.3 Remboursement partiel en cas de désistement
Si vous êtes dans l'impossibilité de prendre le départ, pour n'importe quel motif, et sans avoir souscrit à l'assurance annulation, **aucun remboursement ne sera proposé.**

ATTENTION : aucun transfert de dossard possible

Assurance annulation : si vous souhaitez vous assurer, merci de prendre l'option AdeoRun.

Article 3 : Chronomètre, Classement et vainqueur.e

Chaque événement sera sans classement et vous n'aurez que votre nombre de tours indiqué dans un tableau récapitulatif à la fin de l'événement.
Il peut y avoir un chronométrage pour chaque tour.

La course n'est pas indexée sur le format **"le dernier qui court"** mais sur un format **"tous ensembles, plus loin".**

L'objectif est d'atteindre la dernière boucle, avec le plus de participants possibles.
Le vainqueur de la dernière boucle obtiendra un lot supplémentaire d'une valeur de **109 euros.**

Si aucune personne n'arrive à terminer la dernière boucle, aucun vainqueur ne sera déclaré.

Article 5 : Départs

Chaque départ a lieu précisément 50 minutes après le précédent départ.
Cependant, le temps est dégressif. (voir article 1)
Au top départ, tous les participants devront être dans la Zone de départ sans quoi il sera impossible de prendre le départ de la boucle. Tout départ en retard est donc interdit.
Un décompte avant le départ sera indiqué aux participants : **5 minutes, 2 minutes et une minute avant le départ.**

Article 6 : Les boucles

Sauf pour les toilettes, les participants ne doivent pas quitter la boucle.
Interdiction aux non-participants sur la boucle (y compris les personnes éliminées)
Interdiction d'avoir de l'aide personnelle pendant la boucle.
Chaque boucle doit être terminée le temps imparti pour être comptée, y compris la boucle finale

Interdiction des bâtons.
Les participants les plus lents doivent laisser passer les plus rapides.
Tout écart de la boucle balisée ou non-pointage à mi-boucle entraîne directement la disqualification.

Article 7 : Assistance

L'assistance est autorisée uniquement sur la zone de repos qui sera juste à côté de la zone de départ / arrivée. Chaque assistant pourra apporter toute l'aide qu'il souhaite dans cette zone mais ne pourra en aucun cas aller sur le parcours.

Article 8 : Logistique sur place

Chaque épreuve pouvant durer plus de 10 heures, vous êtes autonome concernant votre logistique et éventuel campement sur place en intérieur ou extérieur selon l'endroit. Vous devez prévoir toute votre vaisselle, couverts, assiettes et verres pour des mesures d'hygiène.
Ainsi, vous prévoyez votre ravitaillement personnel au besoin.

Article 9 : Conditions de participation et justificatif médical

Pour participer et s'inscrire à cet événement, il faut avoir 18 ans ou plus.
Les participants devront obligatoirement justifier soit du PPS de la FFA, soit d'une licence en cours de validité.

Article 10 : Dossards

Le retrait des dossards sera possible sur place jusqu'à 30 minutes avant le départ.
Chaque participant devra porter son dossard au départ de la course et le garder jusqu'à la fin. En absence du dossard visible au départ ou à l'arrivée d'une boucle, le participant sera mis hors course.

Article 11 : Matériel obligatoire

Le dossard ou autre moyen d'identification devra être visible à chaque instant.
Au signal des organisateurs : **frontale obligatoire**.

Le matériel suivant est imposé et sera vérifié :

- Frontale chargée
- Flasques ou gourdes pour le ravitaillement liquide
- Veste imperméable
- Téléphone chargé

Tolérance si manquant :

- Chargeur de téléphone

Bâtons interdits !

Article 12 : Droit à l'image

Tout participant autorise expressément les organisateurs ainsi que leurs partenaires et médias à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, y compris sur les documents promotionnels ou publicitaires.

Article 13 : Décharge de responsabilité

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de défaillance physique, psychique ou en cas de blessure survenue pendant l'épreuve ainsi qu'en cas de vol ou dégradation sur les biens matériels des participants et / ou accompagnateurs.

Article 14 : Secours / Assistance médicale

Les participants se doivent secours et entraide. En cas de problème, ils devront alerter ou faire alerter l'organisation située sur le parcours qui dispose de moyens d'intervention et ne laisser, en aucun cas, une personne blessée seule.
Tout manquement à ces règles élémentaires de bonne conduite pourra être sanctionné par l'élimination.

Article 15 : Respect de l'environnement

Toute personne ne respectant pas l'environnement et qui sera surpris en jetant des emballages, des papiers ou tout autre détritus avant, pendant ou après la course sera immédiatement sanctionné par l'organisation.

Article 16 : Respect des participants, des organisateurs et d'autrui

Toute personne ne respectant pas un ou des participants, les organisateurs ou autrui, que ce soit de manière publique ou privée, se verra exclue de la course. L'association se réserve le droit de porter plainte auprès des autorités compétentes selon la gravité.
L'exclusion ne donnera en aucun cas lieu à un remboursement.

Article 17 : Assurance

L'organisation est couverte par une assurance responsabilité civile organisateur.
Chaque participant doit obligatoirement avoir sa propre assurance qui vous couvre personnellement en cas de problème personnelle sur cet événement et/ou d'annulation en cas d'impossibilité de participer.
Nous insistons sur l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels la participation à cette manifestation peut les exposer. Il appartient aux participants de se garantir pour ce type de dommages.
Si vous n'êtes pas assurés, il vous faut obligatoirement souscrire à l'assurance de notre partenaire pour vous protéger de l'imprévu et de l'accidentel sur l'événement.

Article 18 : COVID-19, Cas de force majeure et annulation

Dans la situation sanitaire actuelle, si nous devons annuler l'événement pour raison COVID-19, nous remboursons les inscriptions à un certain pourcentage selon les frais déjà engagés (hors frais de paiement sur la plateforme).
En cas de force majeure, de catastrophe naturelle ou de toute autre circonstance mettant en danger la sécurité des concurrents ou des bénévoles encadrant l'épreuve (hors Covid-19), l'organisation se réserve le droit d'annuler l'événement, sans que personne puisse prétendre à un quelconque remboursement.

Article 19 : Récompenses et événements spontanés

Des récompenses seront offertes à tous les participants finishers de X boucles suivant la planification ci-dessous.
Des événements spontanés peuvent avoir lieu suivant la planification ci-dessous.

Attention : les organisateurs peuvent prévoir des événements spontanés surprises. (Non indiqués dans le tableau ci-dessous)

Palier	**Distance**	**Récompenses / événement spontané**
5 boucles	27,5 km	Récompense pour tous les participants finishers des boucles.
8 boucles	44 km	Événement spontané pour le premier à terminer la boucle.
12 boucles	66 km	Récompense pour tous les participants finishers des boucles.
16 boucles	88 km	Événement spontané pour le premier à terminer la boucle.
20 boucles	110 km	Récompense pour tous les participants finishers des boucles.
26 boucles	143 km	Récompense pour le premier à terminer la boucle.

Article 20 : Acceptation du règlement

Toute inscription à **Les Foulées en boucle** implique la prise de connaissance du présent règlement ainsi que son acceptation. Les organisateurs se réservent le droit de modifier tout ou partie du présent règlement, programme, sans préavis et à n'importe quel moment ou annuler l'épreuve pour des raisons qui lui seraient imposées par les autorités compétentes.